

ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE : LES ALERTES SE MULTIPLIENT FO PROPOSE DES SOLUTIONS

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO (FO-SPS) tire depuis des années la sonnette d'alarme sur la perte d'attractivité de la fonction publique, qu'il s'agisse des rémunérations, des effectifs, de la dégradation des conditions de travail... et plus particulièrement dans son versant territorial...

Au sein de l'instance que constitue le CSFPT, notre organisation n'a cessé de faire des propositions pour améliorer les projets de textes qui nous sont soumis pour avis ou lors des dossiers en auto-saisine.

Au-dehors de cette instance, FO-SPS sollicite employeurs et gouvernement, afin que soit enfin prise en compte et surtout améliorée la situation des femmes et des hommes, fonctionnaires et agents publics, qui assurent au quotidien l'ensemble des services indispensables à notre cohésion sociale.

Concernant plus particulièrement la fonction publique territoriale, FO-SPS ne cesse de dénoncer les modifications successives du statut qui sous couvert de modernisation, ont réduit drastiquement les droits des agents et de leurs représentants : suppression des CHS-CT, réduction des compétences des CAP, suppression des conseils de discipline de recours, écrasement des grilles indiciaires.

En effet, comment rendre attractifs des emplois n'offrant aucune perspective de carrière en catégorie C, des postes de cadres intermédiaires et cadres débutant juste au-dessus du SMIC ? S'y ajoutent les sous-effectifs chroniques, les réformes successives des lois RC, MAPTAM, NOTR, et 3DS entraînant des transferts de personnels et des réorganisations internes sans fin.

Enfin, les critiques incessantes et fausses nouvelles (fake news) intentionnelles venues des plus hautes sphères gouvernementales sur les temps de travail, les arrêts-maladie, la soi-disant sur-administration, etc... ont très largement contribué à dévaloriser l'image du service public et des agents qui le servent quotidiennement.

Après tout cela, les employeurs territoriaux se plaignent du manque d'attractivité des métiers de la fonction publique.

Malgré nos mises en garde et nos propositions, les gouvernements successifs continuent d'ignorer les réels besoins des agents publics et des collectivités.

Pourtant, à FO, nous n'avons cessé de proposer des mesures pour répondre à cette crise structurelle. Nos revendications sont claires et réalistes :

En matière de rémunération et de carrière :

- Amélioration des grilles indiciaires,
- Indexation de la valeur du point sur l'inflation,
- Suppression des freins à l'évolution de carrière (échelons spéciaux, GRADE, quotas...),
- Création d'une voie de concours dédiée aux apprentis,
- Intégration du régime indemnitaire dans le calcul du droit à pension.

En matière de conditions de travail :

- Créations de postes de fonctionnaires territoriaux nécessaires basés sur les besoins réels,
- Mise en place de mesures de prévention efficaces,
- Aménagement du temps de travail pour une meilleure adéquation vie professionnelle/vie privée,
- Couverture de l'ensemble des agents en matière de santé et prévoyance,
- Reconnaissance de la pénibilité des métiers (classement en catégorie active),
- Encadrement des recours aux emplois à temps non-complet (temps partiel subi).

En matière d'image :

- Arrêt du dénigrement institutionnalisé systématique,
- Campagnes d'information sur les « métiers » de la Fonction Publique Territoriale...

Il est urgent d'agir !

Nos services publics territoriaux sont essentiels à la cohésion sociale. Il est donc impératif de leur redonner l'attractivité qu'ils méritent pour attirer les jeunes diplômés ou moins diplômés et enrayer les départs massifs en cours de carrière.

FO-SPS continuera de porter ces revendications et d'exiger des réponses concrètes de la part des employeurs et du gouvernement.

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 19 décembre 2024